

Séance du lundi 21 juin 1915.

Présidence de M. Paytral.

La séance est ouverte à 4 heures.

Sont présents: M. M. Aimond, Amia, Astier, Alexandre Bérard, Beauvisage, — Bondenoit, Chastenet, Chautemps, Doumer, Ferdinand Dreyfus, Albert Gérard, Deville, Jeannoney, Lintilhac, Lhopiteau, Millies-Lacroix, Henri Michel, Perchot, Peronnat, Petitjean, Steeg, Couron, Coonillot.

M. le Président informe la commission que M. Clementel l'a prévenu qu'il allait demander que le Sénat tienne dans une séance pour lui permettre de déposer le projet de loi sur les douzièmes provisoires.

M. Millies-Lacroix fait remarquer que le Sénat est obligé de faire face à l'obédience du 30 juin, date à laquelle doit être voté le dit projet de loi, et qu'il est indispensable d'en lui d'entendre les explications du Gouvernement et l'exposé de M. le rapporteur général.

Après un court échange d'observations, la commission fixe sa prochaine séance et l'audition de l'exposé de M. le rapporteur général à jeudi prochain, à 2 heures.

M. Millies-Lacroix entretient la commission d'un incident soulevé par M. Louis Dreyfus qui proteste contre certaines attaques dirigées contre lui au sujet des marchés de blé qu'il aurait conclus avec le ministre de la guerre. Il lui a fait parvenir une lettre dans laquelle il donne de nombreux détails sur ces opérations, mais il lui a répondu qu'il n'avait pas qualité pour le faire comparaître devant lui. M. Dreyfus lui a fait alors savoir qu'il demandait à être entendu par la commission des finances.

M. le Président répond qu'il est de pratique constante dans la commission de n'entendre qui que ce soit en dehors des membres du Gouvernement ou des fonctionnaires importants des divers ministères. Quant à M. Millies-Lacroix, il est tout à fait libre d'entendre ou non M. Louis Dreyfus.

À la suite d'un débat auquel prennent part M. M. Steg, Jannoneq, Doumer, Albert Girard, Chopin et Alexandre Berard, la commission décide qu'elle entendra sur cette question M. le ministre de la guerre auquel la lettre à laquelle M. Millies-Lacroix a fait allusion a été adressée.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre que lui a adressée M. le ministre

M. le ministre de l'Agriculture pour lui faire connaître que le Gouvernement maintenait son projet sur l'acquisition de viandes frigorifiées. Il demanda à M. Develle s'il entend rester rapporteur du projet de loi en question.

M. Develle répond que dans le rapport qu'il a préparé il combat dans toutes ses pages le projet voté par la Chambre des députés et que dans ces conditions il lui est impossible de conserver son rôle de rapporteur.

M. le Président appelle alors la commission à désigner un autre rapporteur.

M. De Selves propose de confier le rapport à M. Alexandre Bérard, qui est nommé à l'unanimité rapporteur. Après en avoir conféré avec M. le ministre de l'Agriculture, il soumettra à la commission son rapport à l'une de ses plus prochaines séances.

La séance est levée à 5 heures.

---